



Note de cadrage Appel à publication 2023 Presses Universitaires de Bordeaux

Les Presses Universitaires de Bordeaux et le département CHANGES s'associent pour proposer des ouvrages pour la collection de médiation scientifique « En quête de science » (<u>lien</u>). Pour cela, le département a engagé 5 000 euros sur l'année 2023 par une convention avec les PUB pour publier au maximum deux ouvrages.

L'appel à publication du département CHANGES s'adresse à l'ensemble de sa communauté titulaire à minima d'un doctorat afin de donner l'opportunité à ses membres de publier des ouvrages à destination d'un public non-spécialiste, ainsi que d'inscrire les actions du département dans une démarche citoyenne de diffusion des savoirs et des connaissances. L'appel subventionne des publications de chercheur·e·s et permet de valoriser leurs recherches auprès d'un public élargi.

Critères d'éligibilité

- Les ouvrages devront s'inscrire dans la thématique du département, à savoir l'analyse, au prisme des sciences sociales, des changements du monde contemporain, de l'Anthropocène et de leurs conséquences. Cela recouvre l'ensemble des changements dans l'ensemble des domaines, y compris ceux des autres sciences, dès lors qu'il s'agit d'analyser les relations, les interactions, les logiques d'action, les rapports de pouvoir, les normes, les institutions et les acteurs qui fabriquent, éprouvent, s'adaptent, transforment voire résistent à ces changements. Les ouvrages doivent présenter un caractère interdisciplinaire.
- La collection « En quête de science » des Presses Universitaires de Bordeaux accueille des ouvrages de médiation scientifique visant un public composé de non-spécialistes (étudiant.e.s, chercheur.e.s, enseignant.e.s et public averti). Ils doivent avoir une visée pédagogique et un discours accessible, tout en reposant sur un appareil scientifique critique.
- Les actes de colloque et les thèses doivent être obligatoirement retravaillés pour devenir de véritables livres en se départissant de discours trop académiques. Ainsi, si des ouvrages avec plusieurs auteurs sont possibles, il ne peut s'agir d'une simple collection d'articles sans fil directeur fort ; il est indispensable d'ajouter une introduction générale, des introductions propres à chaque partie, voire une conclusion afin d'assurer la cohérence de l'ensemble.
- Les ouvrages doivent s'inscrire dans le paysage actuel des publications de médiation scientifique. L'auteur.e doit s'assurer que son œuvre n'est pas une redondance de manuscrits déjà publiés. Un état des lieux des publications grand public sur le sujet est nécessaire.
- Les ouvrages comprennent entre 200 000 et 500 000 signes. Le texte peut être accompagné d'images (photographies, schémas, tableaux...) en couleur ou en noir et blanc, à condition qu'elles servent le propos et soient intégrées au corps du texte.

Diffusion et valorisation

La diffusion et la valorisation des publications sera soutenue par le département CHANGES. En lien avec le département, les auteur.e.s mèneront des actions de médiation scientifique orale de type conférence grand public en librairie ou en bibliothèque lors de la sortie de leur ouvrage.

Selon les conditions du contrat d'édition, des exemplaires gratuits et incessibles seront à disposition du ou des auteur \cdot es (au maximum 10% du tirage) à des fins de promotion.

Un agent commercial des PUB accompagnera la diffusion dans les librairies.

Pour participer, veuillez envoyer les documents demandés ci-dessous à Maëlys Soualhia, chargée d'animation scientifique : maelys.soualhia@u-bordeaux.fr





Modalités d'évaluation

Évaluation par le département CHANGES

Un groupe de travail est désigné au sein du conseil de département. Il prend connaissance de l'ensemble des projets de publication en juin, opère une sélection, propose éventuellement d'apporter des modifications aux projets retenus en vue de leur finalisation durant l'été.

En septembre, il opère une seconde sélection pour désigner les manuscrits qu'il souhaite soumettre à l'évaluation des PUB.

Évaluation par les Presses Universitaires de Bordeaux

Deux rapporteurs externes sont désignés pour évaluer anonymement les manuscrits. Sur la base de ces rapports, le comité éditorial des PUB se réserve le droit d'accepter de publier les manuscrits en l'état ou sous réserve de modifications, voire de les refuser.

Calendrier

Lancement de l'appel à publication : 03 octobre 2022

Date limite pour déposer le projet de publication : Jeudi 1er juin 2023

Dans le cas où les auteur.e.s ne disposent pas d'un manuscrit achevé, ils envoient un projet de publication, leur laissant ainsi les deux mois d'été pour finaliser le manuscrit. Le projet de publication doit contenir les éléments suivants :

- sommaire sur 3 niveaux (chapitres, parties, sous-parties)
- 4 chapitres rédigés
- 4^e de couverture
- argumentaire commercial

Dans le cas où le manuscrit est déjà achevé, les auteur.e.s l'envoient, accompagné d'une proposition de 4e de couverture et d'un argumentaire commercial.

Évaluation par le département CHANGES

<u>1^e sélection par le groupe de travail : Fin juin 2023</u>

Formé au sein du conseil du département CHANGES, le groupe de travail opère une 1^e sélection parmi les projets de publication ou manuscrits achevés proposés.

La période estivale sera alors propice aux auteur.e.s pour achever leur manuscrit, en suivant les recommandations éventuelles du groupe de travail.

Date limite pour envoyer les manuscrits complets : Vendredi 1er septembre 2023

Les auteur.e.s envoient leur manuscrit achevé avec son titre, une proposition de 4e de couverture et l'argumentaire commercial.

<u>2^e sélection par le groupe de travail CHANGES :</u> Début septembre 2023 (date à déterminer)

Le groupe de travail examine les manuscrits achevés et en retient au maximum deux à proposer aux PUB. Les manuscrits non retenus à ce stade mais qui apparaissent pertinents pourront être pris en compte lors du prochain appel à publication.

Évaluation par les Presses Universitaires de Bordeaux

À compter du 15 septembre 2023 :

Les PUB engagent leur procédure habituelle d'évaluation. Deux rapporteurs externes sont désignés pour évaluer anonymement les manuscrits. Sur la base de ces rapports, le comité éditorial des PUB examine les manuscrits et se réserve le droit d'accepter de publier les manuscrits en l'état ou sous réserve de modifications, voire de les refuser.

Publication des ouvrages retenus : fin 2023/courant 2024

Les PUB se mettent directement en lien avec les auteur.e.s pour amorcer la publication.